

TOTAL : Les petites économies font une **marée noire** de gros bénéfices

TOTAL la compagnie pétrolière qui affrète des navires poubelles
bat tous les records de bénéfices en 2004 :
+ de 9 milliards d'euros !

***Pourtant 5 ans après le naufrage de l'ERIKA
elle continue à fuir ses responsabilités d'industriel pollueur***

Ce lundi 21 février 2005, la Cour d'Appel de Paris doit rendre son jugement :
la justice va-t-elle autoriser Total à mener de nouvelles expertises dans l'affaire de l'Erika ?
C'est ce que veut Total, et cela aurait pour effet de repousser son éventuel procès de
plusieurs années...

L'Erika a coulé en décembre 1999, provoquant une marée noire toxique et puante sur le
littoral breton. C'est toujours la même catastrophe écologique qui ravage la faune marine et
aérienne. Des milliers de volontaires se sont mobilisés pour nettoyer les plages au péril de
leur santé.

L'enquête sur les causes du naufrage est close depuis mars 2004, mais TOTAL continue à
tout faire pour retarder la procédure qui risque de mettre en évidence sa responsabilité

C'est l'oubli complet qui est visé !

- **Les Verts** réclament le contrôle et l'assainissement des modalités de transports maritimes, notamment de cargaisons présentant de lourds risques pour l'environnement.
- **Les Verts** réclament des moyens pour la recherche et la mise en place d'une production volontariste d'énergies renouvelables, qui permettront de ralentir le pillage des énergies fossiles et polluantes.
- **Les Verts** réclament l'application du principe pollueur payeur, et l'arrêt de la politique actuelle de déresponsabilisation et d'impunité des grands groupes industriels en cas de catastrophe environnementale et touchant à la santé publique.

